

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-816/SG/FIN autorisant Mlle Salwa Saïd Omar à acquérir un immeuble bâti sis à Diibouti. Ambouli titre foncier n° 852

n° 71-816/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
1 juin 1971

Numéro JO
n° 12 du 25/06/1971

Date du numéro
25 juin 1971

TEXTE INTÉGRAL

Mlle Salwa Saïd Omar est autorisée à acquérir une parcelle de terrain bâti, d'une superficie de 2.400 mètres carrés, sise à Djibouti – Ambouli, lot n° 83 du lotissement de l'Aérogare, immatriculée au Livre foncier du Territoire sous le n° 852 au nom de M. Saïd Omar Mohamed.